

DÉPARTEMENT
DE L'ARIÈGE
DE_2024_031

République française

Membres en exercice : 14
Présents : 9
Votants: 10
Pour: 10
Contre: 0
Abstentions: 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BÉNAGUES

Date de la convocation: 04/12/2024

Le dix décembre deux mille vingt-quatre le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Josiane BERGE

Présents : Christophe BAUZOU, Josiane BERGE, Simone BIELLE, Thierry DA FURRIELA, Stéphane FABRY, Olivier HILAIRE, Laurent MARSEILLE, Aubry PINATON, Mickaële REIS

Représentés : Serge GARCIA représenté par Josiane BERGE

Excusés :

Absents : Loïc ABENIA, Sandrine ESTEBE, Franquelim FERREIRA, Laurie FERRIES

Secrétaire de séance : Simone BIELLE

Objet : Demande subvention FDAL préau école

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le projet de rénovation du préau de l'école.
Priorisation 2.

Elle précise que ces travaux sont évalués à 7 940 € H.T soit 9 528 € TTC.

Le financement de ces travaux se décompose comme suit :

Subvention DETR 40 %	3 176.00 € H.T
Subvention FDAL 30%	2 382.00 € H.T
Total Subventions 70%	5 558.00 € H.T
Autofinancement 30%	2 382.00 € H.T

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ◆ se prononce favorablement pour la réalisation de ces travaux ; priorisation 2.
- ◆ sollicite l'aide du Conseil Départemental au titre du FDAL pour l'année 2025 pour financer ces dépenses.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

Le Maire
Josiane BERGÉ

Secrétaire de séance
Simone BIELLE

